

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Engagement des crédits d'Investissement 2025

**Date de convocation :
Le 31 janvier 2025**

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Pierre BRUERE – Marie-France LAIGNEZ – Marc GODEFROY – Carole PETIT – Henri MOREL – Véronique PAUWELS – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

Absents excusés :

Michael DESEURE donne pouvoir à Henri MOREL
Cathy DONDEYNE donne pouvoir à Alexis DUCHESNE
Franck LACMANS donne pouvoir à Farid FARAJI
Christiane WALAS donne pouvoir à Carole PETIT

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

Absents :

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Madame Lucienne LAVOISIER, Adjointe déléguée aux finances de la commune expose au Conseil que conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la commune a la possibilité d'engager des crédits d'investissement avant le vote du Budget Annuel indépendamment des Restes à réaliser arrêtés au 31 Décembre de l'année précédente qui permettent de liquider et de mandater les dépenses d'investissement engagées avant la fin de l'année.

Cette disposition permet à l'exécutif territorial sur autorisation de l'assemblée d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en dépenses au budget de l'exercice précédent.


Il est donc proposé d'ouvrir les crédits suivants :

Opération 1296 - Mairie	20 000
Opération 19 - Restaurant Scolaire	10 000
Opération 25 - Médiathèque	7 000
Opération 38 - Espace Enfance Maternel & Primaire	15 000
Opération 46 - E.P. et Illuminations	10 000
Opération 54 - Aménagement Salle BRASSENS	10 000
Opération 59 - Complexe Sportif	10 000
Opération 60 - Atelier	10 000
Opération 611 - Ecole Jules Ferry	20 000
Opération 612 - Ecole Irène Joliot Curie	10 000
Opération 613 - Ecole Henri Coursier	20 000
Opération 614 - Ecole de MUSIQUE	2 000
Opération 66 - Mobilier Urbain et Affichage	15 000
Opération 71 - Centre petite enfance, CMA - RPE - Baby gym	15 000
Opération 72- Aménagement Espaces publics et parkings	15 000
Opération 83- Prévention sécurité	15 000
Opération 87 Patrimoine immobilier privé	25 000

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire,


Didier DUFOUR



Date d'envoi en Préfecture du Nord : **10 FEV. 2025**

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : **10 FEV. 2025**